



**José Bové**

Député européen France  
Circonscription Sud-Ouest



## Dossier "Souveraineté alimentaire"

### Pour la souveraineté alimentaire

Depuis les années 1980, l'idéologie néolibérale dressait un panorama simpliste de l'économie agricole mondiale : les pays du Sud devaient se concentrer sur leurs « avantages comparatifs » (banane, café, cacao), les pays du Nord leur livrant blé, maïs ou viande blanche, produits à grande échelle et exportés à l'aide de subventions plus ou moins directes. De cette mondialisation des échanges, nous devons tous sortir gagnants.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) fut mise en place en 1995 pour, selon ses promoteurs, garantir des règles du jeu équitables. Grâce à l'OMC, la faim dans le monde allait être vaincue.

Toute compétition a ses vainqueurs et ses vaincus. Les résultats de celle-ci étaient connus d'avance. Pendant quinze ans, l'agriculture vivrière du sud va être systématiquement démantelée. Les familles paysannes, acculées à la ruine, prennent le chemin des bidonvilles ; les populations pauvres des pays du Sud se retrouvent dépendantes des importations et des exportateurs. Tant que les cours sont bas, elles peuvent encore – majoritairement – s'offrir un ou deux repas par jour...

Le coup de tonnerre se produit en 2007. Développement irresponsable des agrocarburants, spéculation financière sur les matières premières agricoles et augmentation de la demande solvable dans une poignée de grands pays émergents sont les causes principales du cataclysme. Les prix du blé, du maïs, du riz, s'envolent. Des émeutes de la faim éclatent, avec des centaines de morts dans les rues des grandes villes du Sud.

Les éleveurs européens se retrouvent eux-aussi coincés. Dans une économie mondialisée, ils payent de plus en plus cher les aliments de leurs animaux, à base de soja et autres céréales, sans que le prix de vente de leurs productions augmente.

Depuis 2007, aucune véritable mesure n'a été prise pour contrôler la spéculation ou réduire l'emprise des agrocombustibles. Pire : les grandes puissances et firmes multinationales se jettent sur les terres arables des pays pauvres, cependant que les dernières politiques de régulation des productions et des échanges sont mises à bas.

Cette politique est un fiasco. Il faut impérativement trouver une organisation nouvelle des marchés agricoles qui place la production locale avant les importations, qui fasse de l'autonomie et du développement de l'agriculture familiale une priorité mondiale. Cette alternative, c'est le droit à la souveraineté alimentaire. Un droit pour tous, au Sud et au Nord.

Pour cela, nous devons remettre en cause l'OMC et construire la prochaine Pac – celle qui couvrira les années 2014 à 2020 – sur les principes de la souveraineté alimentaire.

José Bové



Nyeleni, le premier Forum sur la souveraineté alimentaire, s'est tenu au Mali, en février 2007. Plus de 500 personnes venant de 80 pays y ont participé. Nyéléni est une paysanne malienne devenue légendaire pour avoir été une grande agricultrice et avoir ainsi nourri les siens. Elle incarne la souveraineté alimentaire de par son travail, sa capacité d'innovation et son attention aux autres.

## Définition

La souveraineté alimentaire est un concept présenté par Via campesina, réseau mondial d'organisations paysannes, lors du Sommet de l'alimentation de la FAO, à Rome en 1996. Il s'agit d'un droit international laissant la possibilité aux Etats ou aux groupes d'Etats de mettre en place des politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans impact négatif sur les populations d'autres pays. La souveraineté alimentaire s'oppose ainsi aux principes de l'OMC.

Complémentaire de la sécurité alimentaire qui concerne la quantité d'aliments disponibles et l'accès des populations à ceux-ci, la souveraineté alimentaire accorde en plus une importance aux conditions sociales et environnementales de production.

Elle prône un accès plus équitable et plus sûr à la terre, au moyen si nécessaire d'une réforme agraire. Elle induit le combat contre l'accaparement des terres des pays pauvres par les pays riches ou les grandes entreprises multinationales. Elle se fonde sur une agriculture de proximité destinée en priorité aux marchés régionaux. Elle privilégie des techniques favorisant l'autonomie des paysans et une meilleure efficacité économique, sociale et environnementale, comparées aux modes de production industriels. Elle refuse les OGM en agriculture.



Manifestation à Manille en 2008 : Aux Philippines plus de 4 millions de paysans ont été les victimes directes de la fin des quotas d'importation de riz, principale nourriture du pays, conséquence des accords de l'OMC. La mise en concurrence de produits à prix plus bas (venant des pays voisins, Vietnam en tête) a provoqué la chute de la production locale. Aujourd'hui, le pays est le premier importateur mondial de riz, il en était exportateur dans les années 1970. Dépendante désormais des importations, la population a subi de plein fouet l'augmentation du prix mondial dû à la spéculation : le prix du riz importé a augmenté de 47 % entre janvier et avril 2008.

## Une compétition inéquitable

Entré en vigueur en 1995, l'accord sur l'agriculture de l'OMC vise à faciliter l'accès aux marchés, notamment par l'abaissement des droits de douane (de 36 % entre 1995 et 2000). Il a de fortes répercussions pour les pays pauvres, avec une hausse des importations au détriment de la production locale : selon la FAO, dès 2002 le Bangladesh avait doublé ses importations agricoles quand l'Afrique voyait sur ses étals l'arrivée massive de produits alimentaires de base importés (voir ci-après). L'ouverture des marchés a en effet été réalisée dans des conditions très inégales : elle met en concurrence une agriculture intensive et spécialisée du Nord et de certains pays agro-exportateurs du Sud (Brésil, Thaïlande, Vietnam...) avec une agriculture familiale diversifiée et non aidée. C'est donc surtout l'agriculture industrielle qui sort gagnante : difficile d'en être concurrent quand les écarts de productivité entre agriculteurs africains et européens sont de 1 à 500.

## A ce jeu, les pauvres perdent

Le déficit alimentaire de l'Afrique de l'Ouest, hors échanges de produits tropicaux, a augmenté de 55% de 1995 à 2003 : les importations de blé ont doublé, celles de riz ont augmenté de 46%, celles de sucre de 70%, celles d'huiles végétales de 218%... La situation ne s'est pas améliorée depuis. La baisse des droits de douanes de 36 % laissait les droits européens bien supérieurs à ceux pratiqués en Afrique de l'Ouest, qui de plus n'a pas la capacité de subventionner les agriculteurs pour compenser des faibles prix liés à la baisse de ces droits. Les vainqueurs étaient connus d'avance : le blé européen débarque par cargos à Dakar, les poulets bretons à Cotonou, le riz thaïlandais à Abidjan... Le pain de blé qui n'était pas dans l'alimentation de base conquiert les villes où viennent s'entasser les petits paysans en faillite, quand ils ne tentent pas de rejoindre clandestinement l'Europe.

Pourtant la région a tout pour assurer sa souveraineté alimentaire, avec des zones de production complémentaires : élevage des régions sahéliennes, céréales des régions sub-sahariennes, productions fruitières plus au sud, jusqu'aux côtes poissonneuses désormais pillées au nom du libre marché...

## Sans recettes, le Sud a encore plus faim

L'impact budgétaire de l'obligation d'abaissement des droits de douanes est bien plus fort dans les pays pauvres. Leurs financements publics étaient assurés essentiellement par des taxes aux frontières. L'effondrement de ces recettes a provoqué la réduction



des budgets nationaux, et donc de tous les services publics, santé et enseignement en tête. D'où encore moins de moyens pour se développer, soutenir ses paysans... ou trouver de nouvelles recettes auprès d'une population appauvrie...

### ... et perd ses terres

Marchés ouverts tous azimuts : les terres cultivables des pays pauvres sont la proie de puissances financières d'Etat ou de firmes multinationales. Le phénomène s'est accéléré depuis 2008, avec la politique d'achats massifs de terres agricoles par la Chine, la Corée du Sud ou l'Arabie Saoudite, en particulier en Afrique, en réaction aux hausses des prix des produits alimentaires de base. La récente crise financière a aussi poussé une vague d'investisseurs privés à se diversifier dans l'agriculture : plus de 60 millions d'hectares de terres africaines – la superficie de la France – sont passées en 2009 sous le contrôle de fonds spéculatifs (1). Mais l'Afrique n'est pas la seule proie : le Français Charles Beigbeder, patron de Poweo, exploitait en 2009 plus de 22 000 hectares de céréales en Ukraine, avec l'objectif d'atteindre 100.000 hectares en 2012. «*Les entreprises françaises participent, directement ou non, à l'exploitation d'un million d'hectares*», estimait fin 2009 un conseiller du ministre de la politique agraire d'Ukraine.

(1) rapport de l'Oakland Institute (juin 2011)

### La folie des agrocarburants

En juin 2011, sept banques ont signé un prêt à la société suisse Addax Bioenergy pour cultiver 10.000 hectares en Sierra Leone afin de produire d'ici à 2014 près de 90 000 m<sup>3</sup> d'éthanol carburant. L'annonce illustre le développement des agrocarburants, en particulier en Asie, en Amérique latine et en Afrique, où cette production prend la forme de vastes monocultures – de canne, de palme, de soja... – aux mains de l'agro-industrie. Destination : les pays riches aux prises avec la proche fin du pétrole bon marché et leur souci de « verdir » leur image.

L'alimentation des populations locales est en péril et les dégâts conséquents : déforestation, appropriation des terres, pollution des sols et de l'eau, appauvrissement de la biodiversité, exploitation de mains-d'œuvre vulnérables...

La surface globale consacrée aux agrocarburants est passée de 13,8 millions d'hectares en 2004 à 37,5 millions en 2008, soit deux fois la surface cultivable de la France.

## Croissance... de la faim

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont huit objectifs adoptés en 2000 par 189 États membres de l'ONU. Le premier prévoit de réduire de moitié entre 1990 et 2015 la part des individus souffrant de la faim. Le pari est déjà perdu : 925 millions de personnes dans le monde souffrent de faim chronique en 2010, selon la FAO qui reconnaît que la proportion de la population mondiale souffrant de la faim ne diminue plus, au contraire, depuis le milieu des années 1990. Ce qui coïncide avec l'entrée en vigueur des accords de l'OMC et la libération du commerce agricole et alimentaire, aggravé depuis par la spéculation sur les matières premières, l'essor et la concurrence des agrocarburants...



Déforestation au Brésil pour l'implantation de nouveaux champs de soja. Entre 1990 et 2008, cette culture a provoqué la conversion en monocultures industrielles de 16 % de la forêt amazonienne. Le soja produit est principalement destiné aux élevages européens et asiatiques.



# Dossier "Souveraineté alimentaire"

## Ce que nous voulons

- La défense et la promotion d'une agriculture paysanne produisant d'abord pour les marchés locaux. Ceci inclut le développement de circuits courts de commercialisation, la protection des semences paysannes, l'accès à la terre et à l'eau, l'éducation...
- La (re)mise en place de réserves alimentaires physiques et diversifiées (au niveau local et national) pour stabiliser les prix et gérer les risques en cas d'urgence et de catastrophes naturelles.
- L'interdiction de la spéculation sur les aliments, comme les contrats à termes spéculatifs.
- L'arrêt des cultures industrielles et de la promotion des agrocarburants.
- La fin du phénomène d'accaparement des terres, sous l'égide de l'ONU.
- L'arrêt du démantèlement des politiques agricoles telles que la Pac, imposée notamment par les accords libéraux multilatéraux (OMC) ou bilatéraux (APE). Nous devons au contraire construire la prochaine Pac (2014-2020) sur les bases de la souveraineté alimentaire (cf. p.11).

## A lire :

- « **Nourrir la planète – Comprendre la souveraineté alimentaire** » ouvrage collectif, Plateforme pour la souveraineté alimentaire (Belgique), Éditions Luc Pire, 2009
- **Site du Forum européen sur la souveraineté alimentaire** en Autriche en août 2011 : <http://nyeleni2011.net/>
- « **La Via Campesina** » **Annette Aurélie Desmarais** les éditions Ecosiété, 2008 (préface de José Bové)
- **Site d'Olivier De Schutter** (Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Alimentation) <http://www.srfood.org>
- **Sur l'accaparement des terres**  
-<http://www.grain.org/fr/article/entries/4288-les-fonds-de-pension-des-acteurs-les-dans-l'accaparement-mondial-des-terres-agricoles> (Juin 2011)  
-<http://www.grain.org/fr/article/entries/4228-il-est-temps-de-proscrire-l'accaparement-des-terres-pas-question-de-le-rendre-responsable> (Avril 2011)

## L'Europe elle-aussi sous dépendance

L'Union européenne ne produit qu'une petite moitié de ses besoins en protéines végétales. Depuis les années 60, les discussions agricoles du Gatt – ancêtre de l'OMC – ont progressivement amené au partage suivant : les Américains laissent les Européens organiser leur marché et développer – y compris à l'export – la culture des céréales maïs, en contrepartie, les protéines pour l'alimentation animale pouvaient rentrer comme elles voulaient, à taux zéro, en Europe. On parlera de « Yalta agricole ». C'est ainsi que les élevages industriels de porcs et poulets se développeront près des ports bretons d'importation. Aujourd'hui, l'Europe importe 30 millions de tonnes dont 25 de tourteau de soja, essentiellement du continent américain.

A la veille de la signature des accords de l'OMC et de la réforme de la PAC, l'accord de Blair House signé en 1992 entre l'Europe et les Etats-Unis confirmait ce Yalta en limitant les surfaces européennes de cultures d'oléagineux et protéagineux.

Fin 2009, un rapport du ministère français de l'Ecologie proposait d'avancer au niveau européen sur les voies de l'autonomie des élevages et de la souveraineté alimentaire, en remettant ainsi en cause l'accord de Blair House (1).

Début 2011, sous l'impulsion du député vert allemand Martin Häusling, le Parlement européen a commencé à débattre du sujet en particulier sur les modes de production à partir de variétés de légumineuses locales : un rapport demande à la Commission des propositions législatives pour la Pac 2014-2020 visant à réduire sensiblement le déficit protéique de l'UE.

Cette orientation de reconquête de l'autonomie en protéines est maintenant une des propositions des mesures agronomiques « vertes » de la PAC après 2013.

(1) <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-relance-des-legumineuses-dans.html>



## José Bové

Député européen France Circonscription Sud-Ouest

Vice-président de la Commission agricole depuis 2009. En charge des dossiers PAC, OGM et Commerce International

Contact: [jose.bove@europa.parl.eu](mailto:jose.bove@europa.parl.eu)

Internet: [www.jose-bove.eu](http://www.jose-bove.eu)